

MÉDECINE TRADITIONNELLE CHINOISE ET ACUPUNCTURE

La médecine traditionnelle chinoise a vu le jour en Chine voilà plus de deux mille ans. Ses concepts fondamentaux reposent sur le principe que la personne forme un tout en interrelation avec la nature.

Exercice de la médecine traditionnelle chinoise et de l'acupuncture en Ontario

La médecine traditionnelle chinoise fait intervenir divers traitements dont l'acupuncture, la phytothérapie et l'alimentation telles que pratiquées en Chine ainsi que l'exercice physique. En Ontario, l'exercice de la médecine traditionnelle chinoise et de l'acupuncture n'est pas réglementé. À l'heure actuelle, l'attribution du titre de praticien de la médecine chinoise ou d'acupuncteur est soumise à peu de normes. Aucun mécanisme public de protection prescrit par la loi ne régit l'agrément des praticiens ni le processus de traitement des plaintes, la discipline et les normes professionnelles de cette forme de médecine.

Le gouvernement McGuinty s'est engagé à réglementer la médecine traditionnelle chinoise pour que les résidents de l'Ontario souhaitant utiliser cette forme de médecine alternative complémentaire puissent profiter des services de praticiens qualifiés et compétents qui exercent en toute sécurité.

Autres juridictions

Au Canada, seule la Colombie-Britannique réglemente à la fois la médecine traditionnelle chinoise et l'acupuncture. L'acupuncture est actuellement réglementée dans deux provinces, soit le Québec et l'Alberta. L'Australie, Hong Kong et la Chine ont réglementé la médecine traditionnelle chinoise et le Royaume-Uni s'apprête à faire de même. L'acupuncture est réglementée dans la plupart de états des États-Unis.

- 30 -

Renseignements :

Médias :

David Spencer
Cabinet du ministre
416 327-4320

Dan Strasbourg
Ministère de la Santé et des Soins de longue durée
416 314-6197

Grand public : 416 327-4327 ou (800) 268-1154

Ce communiqué de presse et d'autres ressources médiatiques, telles que des articles préparés et des audioclips traitant de sujets variés, sont publiés sur le site Internet du Ministère à l'adresse www.health.gov.on.ca/indexf.html sous la rubrique Nouvelles – Section Média.

Le site www.resultatontario.gov.on.ca contient de plus amples renseignements sur les réalisations en matière de santé.

English version available.